



CONSEIL MUNICIPAL
Samedi 29 mars 2025 à 9 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil en mairie de RARAY, sous la présidence de Monsieur de La Bédoyère Jean-Marc, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Marc de La Bédoyère, Maire
Mme Virginie Franchet, 2ème Adjointe

Mme Claude Bonte, M. Patrick Gheraert, M. Daniel Guillaume, M. Emmanuel de La Bédoyère, M. Nicolas de La Fourrière, M. Bruno Lagache, M. Jean-Raynald Trotin, Conseillers

Était absente :

Mme Martine Belguerras, 1ère Adjointe

Secrétaire de séance :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Virginie Franchet a été désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu précédent,

Sur le précédent compte-rendu du conseil municipal, il est inscrit que celui-ci a eu lieu le samedi 11 décembre 2024. M. Le Maire demande la rectification de la date, le conseil ayant eu lieu le jeudi 12 décembre 2024.

Compte-rendu adopté à l'unanimité

BUDGET

Toutes les valeurs sont exprimées en euros

Résultat commune 2024

1, 2) Compte administratif et compte de gestion

	Recettes	Dépenses	Résultat 2024
Fonctionnement	237 376.88	185 963.05	51 413.83
Investissement	38 120.93	29 699.14	8 421.79
	275 497.81	215 662.19	59 835.62

Résultat de clôture 2024

	Résultat de clôture N-1 2023	Part affectée à l'investissement Cpt 1068 N-1	Résultat 2024	Résultat de clôture 31/12/2024
Fonctionnement	126 834.69	- 30 000.00	51 413.83	148 248.52
Investissement	84 469.82		8 421.79	92 891.61
	211 304.51	- 30 000.00	59 835.62	241 140.13

3) Affectation budgétaire 2024

Section fonctionnement

Compte 1068 part affectée à investissement	30 000.00
Compte 002 excédent de fonctionnement reporté :	<u>118 248.52</u>
	148 248.52

Section investissement

Compte 001 solde d'investissement reporté : 92 891.61

241 140.13

Adopté à l'unanimité

4 - Fixation des taux d'imposition 2025 (taxes)

M. Le Maire informe les conseillers que les taux d'imposition de Raray sont largement en dessous de la moyenne nationale et la moyenne départementale.

	Raray	Moyenne nationale	Moyenne département
Taxe foncière bâtie	31.58	39.74	49.88
Taxe foncière non bâtie	27.13	51.08	55.2
Taxe d'habitation	13.35	23.88	22.73

Il est constaté que la commune est de plus en plus dépendante des demandes de subventions et de l'inflation. Il est souhaitable de maintenir son niveau de financement en augmentant légèrement le taux d'imposition.

Plusieurs simulations ont été proposées aux conseillers pour des taux allant de 1% à 3% d'augmentation.

M. le Maire propose une augmentation de 2% du taux d'imposition.

Les élus se sont exprimés à 6 voix pour une augmentation de 2% et 3 voix pour une augmentation de 1%.

L'augmentation de 2% est adoptée à la majorité des membres présents.

5) Budget primitif 2025

Fonctionnement

	DEPENSES	Budgétisé
011	Charges à caractères général	166 550
012	Charges de personnel	36 202
014	Atténuation de produits	21 242
65	Autres charges de gestion courante	41 818
66	Charges financières (intérêts d'emprunts)	1 039.19
23	Virement à l'investissement	64 673.33
67	Charges exceptionnelles	
	TOTAL DEPENSES	331 524.52

	RECETTES	Budgétisé
70	Produits des services	1 450
73	Impôts et taxes	161 519
74	Dotations et participation	9 919
75	Autres produits	40 381
76	Produit financiers	7.00
	Total opérations réelles	213 276
002	Excédent reporté	118 248.52
	TOTAL RECETTES	331 524.52

Investissement

	DEPENSES	Budgétisé
16	Remboursement d'emprunt	17 316.73
165	Dépôt et cautionnement	3 390.00
20	Frais de document urbanisme et frais d'étude	4 281.60
21	Immobilisations corporelles	345 062.21
23	Immobilisations en cours	
	TOTAL DEPENSES	365 768.94

	RECETTES	Budgétisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	92 891.61
10	Dotation fonds divers réserves	34 712
13	Subventions d'investissement reçues	90 000
16	Emprunts et dettes assimilés	3 390.00
21	Virement de la section de fonctionnement	64 673.33
	TOTAL DES RECETTES	365 768.94

Lecture est faite des tableaux d'investissement et de fonctionnement 2024 et 2025.
 Lecture est faite des propositions de subventions allouées aux associations.
 Lecture est faite du tableau des recettes annuelles perçues de l'Etat

Adopté à l'unanimité.

6 - Détail des subventions versées aux associations

Association Fêtes et Loisirs	= 7000,00
FC Ruraville	= 300,00
Tennis Club de Rully	= 1000,00
L'Art en Chemin	= 600,00
L'Atelier des Arts	= 600,00
Ecole de Rully	= 2000,00 afin de financer en partie un voyage scolaire en 2025
Epsoval	= 164,40
Total	= 11664,40

Adopté à l'unanimité

7 - Demande de subvention à la CCSSO dans le cadre du fonds de concours

La CCSSO subventionne à hauteur 50% les travaux d'investissement via le fonds de concours pour un total de 112 500,00 euros.

La mairie décide de profiter de cette opportunité pour réaliser plusieurs travaux nécessaires sur la commune.

INTITULE	ANNEE	MONTANT HT	MONTANT TTC	MONTANT SUB	%	DATE PAIEMENT
Cour Mairie + porte local poubelle	2025	10 895.01 €	13 074.01 €	5 447.50 €	50% du HT	
Projecteur éclairage devant mairie	2025	1 091.75 €	1 310.10 €	545.87 €	50% du HT	
Panneaux dépôt d'ordures	2025	956.05 €	1 147.26 €	478.02 €	50% du HT	
Plaques de rues émaillées	2025	1 372.55 €	1 647.06 €	686.27 €	50% du HT	
Incendie et intrusion Eglise	2025	4 530.00 €	5 436.00 €	2 265.00 €	50% du HT	
Faitage clocher Eglise	2025	1 551.00 €	1 861.20 €	775.50 €	50% du HT	
Horloge pilote	2025	1 862.46 €	2 234.95 €	931.23 €	50% du HT	
Réfection revêtement de sol + escalier 3 rue du Manoir	2023	5 000.00 €	5 500.00 €	2 500.00 €	50% du HT	23/05/2023
Travaux d'isolation logements communaux	2023	3 081.46 €	3 389.61 €	1 540.73 €	50% du HT	14/11/2023

Réfection des joints de l'Eglise	2023	6 225.59 €	7 470.71 €	3 112.79 €	50% du HT	17/10/2023
Fourniture et pose d'une pompe à chaleur	2023	13 713.63 €	14 500.94 €	6 856.81 €	50% du HT	10/11/2023
Changement des menuiseries 1b rue du Manoir	2023	6 984.51 €	8 381.41 €	3 492.25 €	50% du HT	13/12/2023
Changement des menuiseries 3 rue du Manoir	2023	3 241.49 €	3 889.79 €	1 620.74 €	50% du HT	07/02/2023
Modification N°3 du PLU	2024	3 580.00 €	4 296.00 €	1 790.00 €	50% du HT	En cours
Porte salle expo	2024	2 083.29 €	2 499.95 €	1 041.64 €	50% du HT	10/07/2024
Destructeur + massicot	2024	935.35 €	1 136.10 €	467.67 €	50% du HT	10/07/2024
TOTAL				33 552.02 €		

Suite aux détails du tableau, une demande supplémentaire est faite pour des travaux concernant l'installation d'un chauffage en hauteur pour l'église. M. le Maire demande que des devis soient établis et une décision sera prise lors du prochain conseil.

Adopté à l'unanimité

8 - Zones d'accélération des énergies renouvelables

Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER).

Lors du précédent conseil municipal, il avait été expliqué que les communes, par délibération, peuvent définir, après concertation des habitants, des zones d'accélération favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables.

Chaque commune, à l'échelle de son territoire, définit des zones qu'elle juge préférentielles et prioritaires.

Suite à la demande d'éclaircissement de plusieurs conseillers, un rendez-vous avec le PNR devait être pris.

Ce rendez-vous n'a pu avoir lieu.

Les conseillers demandent qu'un rendez-vous soit pris avec le PNR pour éclaircir certains points du dossier avant de prendre une délibération sur ce sujet.

9 - Création d'un poste de rédacteur principal 2ème classe

Adopté à l'unanimité

DIVERS

Ecole de Rully : Compte rendu du conseil de classe du 24/02/2025

Voir mail Claude Bonte

Pour l'année scolaire 2024-2025, effectifs de 46 enfants.

Prévision des nouvelles inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026, entre 6 et 11 enfants soit un total d'enfants 52 et 57 pour la prochaine rentrée scolaire.

Un voyage scolaire va être organisé pour visiter les châteaux de la Loire pendant 4 jours et 3 nuit pour un montant d'environ 600 euros/enfants. Une demande de participation sera faite auprès des parents et une demande de subvention exceptionnelle auprès des mairies.

L'école est toujours aussi dynamique et propose plusieurs projets sur l'année.

CCSSO : Compte-rendu des commissions

M. Le Maire informe que le CCSSO fonctionne bien et que les conseils communautaires sont constructifs.

Commission environnement : un nouveau projet plan prévention contre la lutte des déchets ménagers et assimilés est en cours de réflexion afin d'améliorer la qualité du tri dans la poubelle de recyclage. En effet, actuellement 70% des déchets récoltés sur l'ensemble des communes de la CCSSO ne sont pas recyclés à cause des erreurs de tri (présence de couches, mouchoirs, verre, etc...).

Commission Tourisme : les travaux de l'office du tourisme de Senlis sont en cours et devraient se terminer en juin 2025.

Etude en cours pour la réhabilitation du site du château royal à Senlis avec, entre autre projet de création d'un vidéo mapping dans la cave.

Une recherche d'un terrain est en cours pour le stationnement des campings-cars de tourisme. Un terrain a été identifié à Senlis pouvant accueillir les campings-cars venant à Senlis et Chantilly.

SIBH : Compte-rendu (compétence eau-assainissement)

La CCSSO envisage de prendre la compétence eau-assainissement en lieu et place du SIBH. Le président du SIBH souhaite rester extrêmement vigilant sur l'implication du SIBH si cela devait se produire.

Le réseau d'eau du SIBH est caractérisé et entretenu régulièrement.

Le SIBH souhaite la création d'une station de traitement du fer car, actuellement, l'eau est riche en fer ce qui explique la couleur rouge qu'elle peut avoir par moment.

Devis des projets 2025 :

Cour de la mairie

Porte local poubelle

Projecteur éclairage public

Horloge pilote église

Faitage clocher église

Détection incendie et intrusion église

Plan topographique hameau de La Borde

Se reporter au tableau de financement CCSSO fonds de concours

Désignation d'un référent lutte antivectorielle

Suite à la présence d'œufs de moustique tigre dans plusieurs pièges pondoires se trouvant dans le département de l'Oise, l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France demande qu'un référent pour la lutte anti vectorielle soit désigné dans chaque commune. Claude Bonte se propose pour être référente.

Questions diverses

Suite à l'incohérence des passages de Jardin Décor pour l'entretien de la commune, une demande sera faite auprès de leurs services afin qu'une fiche de travail soit établie à chaque intervention dans le village.

Une demande est faite afin d'organiser une petite cérémonie le 8 Mai 2025 à l'occasion des 80 ans de la libération avec dépôt de gerbe.

Compte tenu que des cours de yoga ont lieu dans la salle d'exposition, il conviendrait que la société de nettoyage intervienne une fois par mois au lieu d'une fois par trimestre.

Problème de livraison devant le 4 rue Nicolas de Lancy (porte blanche du château). Des ornières sont créées lorsque le sol est humide. Un devis est en cours pour renforcer le terrain afin de le stabiliser ou bien la pose de poteaux pour empêcher le stationnement sur l'herbe.

Prochain conseil le jeudi 26 juin 2025 à 18 heures.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 12h35.